

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 6 (1865), p. 215-220

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__215_0

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

VARIÉTÉS.

1. LES VOIES DE COMMUNICATION EN FRANCE.

On trouve les documents ci-après dans le rapport de M. le comte Lehon sur le projet de loi relatif aux chemins de fer vicinaux (*Moniteur* du 25 juin 1865) :

Pour une superficie de 534,304 kilomètres carrés, soit 53,430,400 hectares, comprenant aujourd'hui 37,650,000 habitants, la France possède :

- 38,262 kilomètres de routes impériales;
- 47,852 kilomètres de routes départementales;
- 81,479 kilomètres de chemins vicinaux de grande communication;
- 78,402 kilomètres de chemins d'intérêt commun;
- 367,887 kilomètres de chemins ordinaires¹;
- 21,060 kilomètres de chemins de fer concédés.

En examinant ces catégories en particulier, on peut se rendre compte de ce qui manque à chacune d'elles pour arriver à un complet état d'achèvement, et faire la part de ce qu'il peut devenir utile de créer encore.

L'importance des routes impériales a pu diminuer avec le développement progressif du réseau des chemins de fer; mais cette diminution n'a pas été aussi sensible qu'on pouvait le prévoir. Si les routes parallèles aux chemins de fer ont subi les effets de la concurrence, le trafic a considérablement augmenté sur les routes transversales et le niveau s'est ainsi presque rétabli. Il reste à terminer 280 kilomètres de routes impériales en cours d'exécution et à entreprendre la construction de 480 kilomètres; en outre, il est nécessaire de rectifier beaucoup de pentes rapides et dangereuses, ce qui constituera une amélioration des plus utiles.

La situation des routes départementales est généralement connue. En évaluant à 20,000 fr. en moyenne le prix du kilomètre, leur construction aura coûté 960 millions. Leur entretien impose annuellement une charge de 20 millions aux départements.

L'ensemble des chemins vicinaux des trois catégories se résumait ainsi au 30 décembre 1863 :

		Longueur.
		Kilom.
Chemins de grande communication.	{ A l'état d'entretien — de premier empierrement . . — de terrassement. — de sol naturel. Nombre : 3,797.	68,845.807
		2,587.459
		4,041.250
		6,004.692
		<u>81,479.208</u>
Chemins d'intérêt commun	{ A l'état d'entretien — de premier empierrement . . — de terrassement. — de sol naturel. Nombre : 6,671.	43,409.037
		5,209.440
		8,959.914
		20,824.184
		<u>78,402.575</u>
Chemins ordinaires	{ A l'état d'entretien — de premier empierrement . . — de terrassement — de sol naturel. Nombre : 216,800.	111,253.505
		22,047.298
		43,806.273
		190,780.331
		<u>367,887.407</u>

1. Les routes forestières et agricoles, ainsi que les chemins ruraux, ne sont pas compris dans cette statistique.

Les ressources réalisées pour le service vicinal, depuis la promulgation de la loi de 1836 jusqu'au 31 décembre 1862, s'élèvent à près de 2 milliards :

Années.	Prestations.	Argent.	Total.
1837-1841	109,442,642 ^f »	133,606,319 ^f »	243,048,961 ^f »
1842-1847	163,576,308 »	133,763,311 »	297,339,619 »
1848-1851	178,999,090 »	171,557,397 »	350,556,487 »
1852-1856	188,714,765 »	200,127,299 »	388,842,064 »
1857-1861	218,356,025 »	219,544,600 »	437,900,625 »
1862	39,595,017 66	73,500,627 72	113,095,645 38
1863	39,089,053 52	81,663,477 37	120,752,530 89
Totaux	937,772,901 18	1,013,763,031 09	1,951,535,932 27

En 1854, il a été dépensé environ 120 millions de francs répartis comme suit :

Par les communes	92,000,000 ^f
Par les départements	25,000,000
Par l'État	3,300,000

Le réseau vicinal représente 527,769 kilomètres de chemin des trois catégories; 223,108 kilomètres seulement sont à l'état d'entretien. L'exécution seule des chemins de grande communication est très-avancée; celle des chemins d'intérêt commun a reçu une vive impulsion par la subvention spéciale accordée en vertu de la lettre impériale du 18 août 1861. Quant aux chemins ordinaires, presque la moitié seulement se trouve encore à l'état de sol naturel. L'admirable loi de 1836 a produit les résultats les plus féconds; ce qui reste à faire justifie les sacrifices que s'imposent chaque jour les départements et les communes.

Au 31 décembre 1864, le résumé de la statistique des chemins de fer donne les résultats suivants :

21,060 kilomètres de chemins de fer concédés comme suit :

6 grandes compagnies	19,435 kilom.
Compagnies diverses	1,438
Chemin de ceinture, rive gauche	12
Chemins industriels	175
Total	21,060

Les 19,435 kilomètres des six grandes compagnies, comprenant 891 kilomètres concédés éventuellement, sont divisés ainsi :

Ancien réseau	8,388 kilom.
Nouveau réseau	11,047
Total	19,435

La longueur totale des lignes en exploitation, au 31 mars 1865, est de 13,084 kilomètres; il reste donc en construction ou à construire 7,976 kilomètres.

Les dépenses déjà faites s'élèvent à	6,500,000,000 ^f
Pour l'État	970,000,000
Pour les compagnies	5,530,000,000
Total	6,500,000,000
Les dépenses à faire s'élèveront à	2,600,790,000
Pour l'État ¹	470,790,000 ^f
Pour les compagnies	2,130,000,000
Total	2,600,790,000
Total général	9,100,790,000

1. Pour les chemins à exécuter dans les conditions de la loi de 1842 40,000,000 fr.
 Pour subventions en capital à diverses compagnies 35,200,000
 Pour subventions payables en annuités 395,500,000
Total 470,700,000 fr.

Sur lesquels l'État aura fourni 1,440,000,000 fr.

Telle est la somme qu'on aura dépensée pour exécuter 20,885 kilomètres, car les chemins industriels d'une étendue de 175 kilomètres ne figurent pas dans le chiffre ci-dessus.

Les charges de l'État seront en outre augmentées des sommes qu'il avancera aux compagnies à titre de garantie d'intérêt et à condition d'un remboursement ultérieur. La garantie d'intérêt de 4 fr. 65 c. p. 100, consentie par l'État au profit des compagnies d'Orléans, de Lyon, de l'Est, de l'Ouest et du Midi, porte sur une somme totale de 3,794,500,000 fr. L'État se trouve donc engagé pour une somme annuelle de 189,725,000 fr. On sait que, pour l'exercice 1866, le crédit inscrit au budget est de 33 millions, et il faut s'attendre à le voir s'élever probablement au delà de 45 millions d'ici à 1870, au fur et à mesure du développement du nouveau réseau.

Les résultats de l'exploitation pour l'année 1863 ont donné un nombre total de 71,874,584 voyageurs, ayant parcouru une distance moyenne de 42 kilomètres; le nombre de tonnes de marchandises s'est élevé à 29,793,000, avec un parcours moyen de 136 kilomètres. Les recettes brutes ont été de :

Pour les voyageurs	168,431,872 fr.
Pour les marchandises	268,872,586
Pour les produits accessoires. . .	63,946,967
	501,251,425

Si l'on compare la situation de la France avec celle des autres États de l'Europe, en prenant pour terme de comparaison la superficie du territoire et la population, on constate que le réseau français, *quant aux lignes concédées*, occupe le sixième rang eu égard à la surface du territoire, et le quatrième relativement à la population; pour les *lignes en exploitation*, il n'obtient que la septième place dans le premier cas et la huitième dans le second.

2. OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS EN 1864.

(Extrait du Rapport de M. Fr. Delessert.)

La caisse d'épargne de Paris a reçu en 1864 :

1° En 270,300 versements, dont 33,078 nouveaux, la somme de	20,650,158 ^f 91 ^c
2° En 1,250 transferts-recettes provenant des caisses d'épargne départementales.	438,387 52
3° En 22,991 parties d'arrérages de rentes appartenant aux déposants	277,236 75
Elle a, en outre, capitalisé, pour le compte des déposants, les intérêts montant à	1,524,443 34
Total des recettes	22,890,226 52
Elle a remboursé par contre :	
1° En 93,413 retraits, dont 30,954 pour solde, la somme de	21,263,221 ^f 34 ^c
2° En 1,277 transferts-payements envoyés à des caisses d'épargne départementales.	392,285 87
3° En achats de 147,743 fr. de rentes pour le compte de 5,523 déposants, la somme de	3,223,651 55
A reporter	24,879,158 76

	<i>Report</i>	24,879,158 ^f 76 ^c
4° En placements à la caisse des retraites pour la vieillesse, pour le compte de 22 déposants, la somme de		4,510 »
5° En annulation par suite de la déchéance trentenaire des reliquats de 98 comptes abandonnés, la somme de		2,555 77
	Total des dépenses	<u>24,886,224 53</u>

Le solde dû par la caisse d'épargne de Paris à 252,656 déposants était, à la fin de l'exercice 1864, de 47,416,805 fr. 06 c.

La situation de la caisse d'épargne de Paris, à la fin de l'année 1864, comparée à la situation à la fin de l'année 1863, présente une diminution dans l'avoir des déposants et une augmentation dans leur nombre.

Voici quelques documents statistiques sur les diverses opérations de la caisse de 1860 à 1864 :

Nombre des versements et moyenne de chaque versement.

Années.	Nombre.	Moyenne.
1860.	261,447	100 ^f
1861.	257,447	92
1862.	256,185	88
1863.	267,053	83
1864.	270,390	78

Nombre des livrets existants à la fin de chaque année et moyenne des soldes.

Années.	Nombre.	Moyenne.
1860.	242,881	209 ^f 76 ^c
1861.	245,833	205 54
1862.	247,814	204 59
1863.	250,806	197 56
1864.	252,656	189 04

Ainsi, le nombre des versements augmente, tandis que leur moyenne diminue. Le nombre des déposants devient plus grand, en même temps que la moyenne de leur avoir devient moindre; tout concourt donc à démontrer cette vérité si importante pour les amis de l'institution, que la caisse d'épargne pénètre plus profondément chaque jour dans les classes auxquelles elle a été, dès sa fondation, plus particulièrement destinée.

... Les 30 succursales établies dans les mairies des arrondissements de Paris et dans celles des principales communes du département de la Seine, ont reçu, en 1864, 11,632,901 fr. en 153,289 versements. Leurs recettes réunies ont dépassé d'un million et demi environ celles de la caisse centrale.

3. HISTORIQUE ET STATISTIQUE DES EXPOSITIONS INDUSTRIELLES EN FRANCE.

(Extrait du Rapport de M. le sénateur Dumas sur le projet de l'Exposition de 1867. — *Moniteur* du 9 juillet 1855.)

... La première exposition publique des produits de l'industrie française remonte à l'an VI; elle eut lieu au Champ de Mars. Bornée au département de la Seine ou à peu près, elle réunit 110 exposants, parmi lesquels on retrouve avec intérêt les fondateurs de quelques-unes des familles qui ont honoré la manufacture parisienne: Bréguet, Didot, Lenoir, Conté, Desarnot, Clouet, Dith, etc.

La seconde fut ouverte au Louvre, en l'an IX, par le premier consul. Elle comptait 220 exposants appartenant à 38 départements. On y vit paraître, à côté des représentants sérieux du travail dont nous venons de rappeler les noms, des manufacturiers destinés à partager avec eux la faveur populaire : Utzschneider, Fauler, Montgolfier, Ternoux; le fabricant de limes Raoul; Plummer de Pont-Audemer; Fourmy, l'inventeur des hygrocérames; Descroizilles, etc.

La société d'encouragement pour l'industrie nationale créée par Napoléon 1^{er}, secondant, dès son début, les vues du premier consul, donna une vive impulsion à l'exposition de l'an X, pour la seconde fois ouverte au Louvre, où 73 départements furent représentés par 540 exposants.

Grâce à ses efforts et au développement de la richesse publique, l'exposition de 1806 réunissait, sur l'esplanade des Invalides, 1,422 exposants fournis par 104 départements.

L'empereur avait ordonné que les expositions publiques se renouvelleraient de trois années en trois années. Celle qui devait avoir lieu en 1809 ayant été ajournée, les événements de la guerre ne permirent pas d'en reprendre la suite avant 1819. Mais l'exposition qui eut lieu à cette époque fut une consolation pour la France, à qui elle révélait une force et des gloires nouvelles, et un avertissement à l'Angleterre; elle ne comptait pas moins de 1,500 exposants.

... En 1823, on comptait 1,648 exposants venus de 76 départements.

En 1827, le nombre des déposants s'élevait à 1,703.

En 1834, — — à 2,247.

En 1839, — — à 3,381.

En 1844. — — à 3,960.

Le Louvre avait suffi pour le déploiement des produits des expositions de 1819 1823 et 1827. La place de la Concorde devint nécessaire en 1834; et les Champs-Élysées ne furent pas trop vastes pour les expositions de 1839 et 1844.

L'exposition de 1849 mit également à profit les terrains encore libres des Champs-Élysées, au moyen de constructions temporaires qui abritèrent 4,532 exposants.

... L'exposition universelle de Londres recevait 14,837 exposants; celle qui lui a succédé à Paris en 1855, en comptait 24,000; enfin la nouvelle exposition universelle de Londres en a réuni 27,466 en 1862.

... En comparant entre elles les trois expositions universelles, on peut se former une idée suffisamment exacte de leur importance par les surfaces qu'elles ont occupées :

En 1851	96,000 mètres carrés.
En 1855	112,000 —
En 1862	120,000 —

4. RECETTES DES THÉÂTRES DE PARIS EN 1864-1865.

Les chiffres suivants sont empruntés au rapport que M. Paul Féval a lu récemment à la séance annuelle de la société des auteurs et compositeurs dramatiques :

Les recettes faites par les théâtres de Paris se sont élevées, pour	
l'exercice 1864-1865, à	12,757,215'64°
Exercice précédent.	12,591,045 16
Différence en faveur de 1864-1865.	<u>166,170 48</u>

Les droits d'auteurs à Paris se sont élevés, pour 1864-1865, à	1,380,240 ^r 84 ^c
Exercice précédent.	1,335,960 14
Augmentation	<u>44,280 70</u>
Droits d'auteurs dans les départements	469,082 ^r 15 ^c
Exercice précédent.	436,363 10
Augmentation	<u>32,719 05</u>
Droits de la banlieue à	55,125 ^r 77 ^c
Exercice précédent.	51,489 02
Augmentation	<u>3,636 75</u>
Droits de l'étranger à	19,129 ^r » ^c
Exercice précédent.	18,180 »
Augmentation	<u>949 »</u>
<i>Résumé.</i>	
Les droits d'auteurs de l'exercice 1864-1865 pour Paris, les départements, la banlieue et l'étranger, se sont élevés ensemble à la somme de	1,923,577 ^r 76 ^c
L'exercice précédent avait produit.	1,841,992 26
Différence en faveur de 1864-1865.	<u>81,585 50</u>

5. STATISTIQUE DES OFFICES HÉRÉDITAIRES EN FRANCE.

Voici un relevé curieux des offices actuellement héréditaires en France :

- 60 avocats à la cour de cassation,
- 56 avoués près la cour impériale de la Seine,
- 292 avoués près les autres cours impériales de l'empire,
- 2,760 avoués près les tribunaux civils,
- 400 greffiers des cours impériales et tribunaux civils,
- 178 greffiers des tribunaux de commerce,
- 2,917 greffiers des justices de paix,
- 9,449 notaires,
- 6,444 huissiers,
- 488 commissaires priseurs,
- 150 agents de change,
- 772 courtiers.

En tout : 23,966 offices, dans lesquels sont intéressées plus de 200,000 familles. Il ne faudrait pas moins de deux milliards pour les racheter.

(Constitutionnel, 13 mai 1865.)

6. DIMENSIONS DES PRINCIPALES ÉGLISES EN EUROPE.

Nous trouvons, dans un recueil étranger, une curieuse notice sur le nombre de personnes que peuvent contenir les principales églises de l'Europe. La plus vaste de toutes est Saint-Pierre de Rome dans laquelle peuvent entrer 54,000 personnes ; viennent ensuite : la cathédrale de Milan pour 37,000 ; Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome, 25,000 ; Sainte-Sophie de Constantinople, 23,000 ; Notre-Dame de Paris, 21,000 ; la cathédrale de Pise, 13,000 ; Saint-Marc de Venise, 7,000. Nous ne garantissons pas l'exactitude de ces chiffres ; mais il serait facile à un amateur de statistique de les vérifier en consultant les plans de ces édifices qui se trouvent dans toutes nos bibliothèques.

(Avenir national, 25 mars 1865.)

Le gérant, O. BERGER-LEVRAULT.